



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTÉ URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
N° d'enregistrement : 08/12/32771A
Courrier
arrivé le 22 DEC. 2008
Original à : DGGF
Copie à :
Marseille, le 18 décembre 2008

DIRECTION
GENERALE
DES
FINANCES PUBLIQUES

TRESORERIE DE MARSEILLE 10EME ET 11EME ARRONDISSEMENTS
54 RUE LIANDIER
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Le comptable du Trésor

à

Monsieur le Président de La CUM MPM
Direction du Budget
BP 48014
13567 Marseille Cedex 2

Affaire suivie par D. TOGNOTTI
Téléphone : 04.96.20.67.52.
Télécopie : 04.96.20.67.75.
Mél. : evelyne.marrou@cp.finances.gouv.fr
Ligne directe : 04.96.20.67.53.

OBJET : Demande de remise de Majoration et pénalité de retard.
REFERENCE : PC0550560714RTUA.

Monsieur le Maire,

Je vous adresse sous ce pli, pour décision, la demande présentée par :
Monsieur Renaud CHERVET
qui sollicite la remise de la majoration et accessoires dûs au titre des taxes d'urbanisme
relatif à une construction située à : 30 Rue du Ruissatel – 13011 Marsdeille

Pour un montant de : 76 Euros pour les majorations ;
3 Euros pour les intérêts de retard.
Total : 79 Euros (au titre de la part de la Commune)

Cette demande recueille un avis

☐ Favorable ☒ Défavorable

de ma part.

Néanmoins, je vous rappelle que l'absence de réponse dans le délai de quatre mois vaut
décision implicite de rejet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations empressées.

COMMUNAUTÉ URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
Arrivée DGGF le : 22/12/08
Affecté à :
DGGF
DBU
DPI
DGCB

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h – 13h 16h
avec ou sans rendez vous.

Le Comptable du Trésor
TRÉSORERIE MARSEILLE
10^e et 11^e ARRONDISSEMENTS
54, rue Liandier
13285 MARSEILLE CEDEX 08
TÉL. : 04 96 20 67 52
FAX : 04 96 20 67 75

Situation de dossier

MME ET M CHERVET RENAUD

Dossier : PC0550560714

Adresse du redevable
30 RUE DU RUISSATEL
DOMAINE DE RUISSATEL N°12
13011 MARSEILLE

Adresse de la construction
30 RUE DU RUISSATEL
DOMAINE DE RUISSATEL N°12
13011 MARSEILLE

Date du fait générateur = 25/10/2005

25/04/2007 25/10/2008

TLE	=	755.50	755.50	1511.00
CAUE	=	151.00	0.00	151.00
ENS	=	315.00	315.00	630.00
RIF	=	0.00	0.00	0.00
SAV	=	0.00	0.00	0.00
PLD	=	0.00	0.00	0.00
COS	=	0.00	0.00	0.00

Total = 1222.00 1070.00 2292.00

Détail des mouvements

Date	Date				
Valeur	Ecriture	Débits	Crédits	Solde	Observations
25/10/2005	22/03/2007	2292.00	0.00	2292.00	FEC I1
25/04/2007	25/05/2007	0.00	1222.00	1070.00	REC = 24 R
27/04/2007	27/04/2007	61.00	0.00	1131.00	Majo 1
25/05/2007	25/05/2007	0.00	61.00	1070.00	REC = 33
31/10/2008	31/10/2008	54.00	0.00	1124.00	Majo2
31/10/2008	28/11/2008	4.00	0.00	1128.00	Int 2
19/11/2008	19/11/2008	0.00	1070.00	58.00	REC = 24 R
20/11/2008	20/11/2008	7.50	0.00	65.50	CDT
05/12/2008	05/12/2008	0.00	3.50	62.00	REC = 24 R
05/12/2008	05/12/2008	0.00	58.00	4.00	REC = 24 R
10/12/2008	10/12/2008	0.00	4.00	0.00	REC = 33
=====	=====	2418.50	2418.50	0.00	=====

Détail des répartitions des recouvrements

Date					
Valeur		Communes	Département	Région	Etat
25/04/2007 R	24	725.00	448.00	0.00	49.00
25/05/2007	33	0.00	0.00	0.00	0.00
19/11/2008 R	24	725.00	302.00	0.00	43.00
05/12/2008 R	24	0.00	0.00	0.00	3.50
05/12/2008 R	24	39.00	16.00	0.00	3.00
10/12/2008	33	0.00	0.00	0.00	0.00
	0	0.00	0.00	0.00	0.00
Réparti	0	1489.00	766.00	0.00	98.50
Non rép.	0	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	0	1489.00	766.00	0.00	98.50

Détail des poursuites

	Date		Frais	Frais
Numéro	Ecriture	Action Actualité	Provisionnels	Définitifs

Poste : 013014

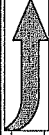
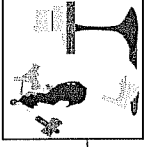
1 20/11/2008

01

11

7.50

7.50

Calcul des Remises de Majorations et Frais de Poursuites									
Ne saisir que les zones									
									
Montant de la TLE :		1 511,00 €		Part de la Commune :		65,92%			
Montant de la TDENS :		630,00 €		Part du Département :		34,08%			
Montant de la CAUE :		151,00 €		Total :		100,00%			
Montant total de la Taxe d'Urbanisme :		2 292,00 €							
Monto de la demande de remise :		Majo :		Intérêts		Total :		Pour Mémoire part Etat	
		115,00 €		4,00 €		119,00 €		4,00 €	
Monto de la demande à la Commune :		76,00 €		3,00 €		79,00 €		3,00 €	
Monto de la demande au Département :		39,00 €		1,00 €		40,00 €		1,00 €	
Total :		115,00 €		4,00 €					
									

J. CHERVET Revenu
30, Rue du Rémotel
Douane de Rémotel . N° 12

Marseille le
28/11/88

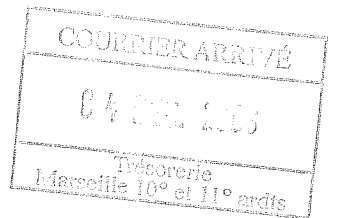
13011 MARSEILLE

PC: 055 056 0714 -

5 Joueur Le Trésorier-Pré
Général
Trésorerie Marseille 10/11.

Objet : Réclamation T.L.E.
N° : 1.

Joueur Le Trésorier,



Je tiens, par la présente, à déposer une réclamation au titre de la TLE que j'ai versée suite à ma construction dans le N°.

J'ai en effet acquitté la somme de 2.353 € en deux fois avec, je l'avoue, peut-être quelques jours de décalage, mais bon 18 mois....

Je vous demande donc de me rembourser 2 titres gracieux de 115 + 61,50 € réclamés au titre des retards que je qualifie de sévères.
(soit la somme de 176,50 €).